

Affiché le 13/07/2026

Dossiers décidés du 06 Juillet au 13 Juillet 2026

Numéro de dossier	Pétitionnaire	Décision	Date de signature	Nature des travaux	Adresse des travaux	Surface
-------------------	---------------	----------	-------------------	--------------------	---------------------	---------

Autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un établissement recevant du public (ERP)

AT 974407 26 00013	Madame BELCASTRO Emilie SAS NOKE ENTREPRISE	Refus	08/07/2026		32 rue Claude Chappe, ZAC 2000 97420 LE PORT	m ²
-----------------------	--	-------	------------	--	--	----------------

Dossiers décidés du 06 Juillet au 13 Juillet 2026

Numéro de dossier	Pétitionnaire	Décision	Date de signature	Nature des travaux	Adresse des travaux	Surface
-------------------	---------------	----------	-------------------	--------------------	---------------------	---------

PERMIS CONSTRUIRE

PC 974407 26 00004	DUJARDIN JULIEN GRAND PORT MARITIME DE LA RÉUNION	Annulation	29/06/2026	Le projet consiste en la réhabilitation des locaux du Service SBAQ situés dans le Grand Port Maritime de La Réunion. Il prévoit la création de 116 m² d'espaces modulaires répartis sur deux niveaux. Au rez-de-chaussée, les aménagements du modulaire à créer incluent une salle d'eau, un local technique, un vestiaire et un bureau. Il sera aménagé à l'étage, une salle en "open space" à usage de bureaux. Les modulaires seront conçus avec des panneaux extérieurs sobres et des finitions intérieures modernes, intégrant faux plafonds acoustiques et sols souples. Le projet prévoit également la réhabilitation du vestiaire existant adapté aux normes PMR, situé en rez-de-chaussée. Aucun changement ne sera apporté à la structure existante, aux façades ou à la toiture du hangar. Les travaux viseront à améliorer la fonctionnalité du site tout en respectant son esthétique originale. Les locaux ne sont pas accessibles au public. Ils relèvent du code du travail.	22 Avenue du 28 Novembre 1942, PARC à ENGINS 97420 Le Port	m²
-----------------------	--	------------	------------	--	--	----